



**PRÉFET
DE LOT-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Société La Carrière Site de Vianne

**Demande d'autorisation environnementale pour l'extension et le renouvellement
de la carrière de roches ornementale,
située au lieu-dit « Roquefon » sur la commune de Lavardac (47230)**

Une participation du public par voie électronique (PPVE) de **30 jours** est ouverte du **08 juin 2026 inclus** au **07 juillet 2026 inclus**.

Elle porte sur l'extension et le renouvellement de la carrière de roches ornementale, exploitée par la société La Carrière Site de Vianne, située au lieu-dit « Roquefon » sur la commune de Lavardac (47230).

Pendant la durée de la participation du public, les pièces du dossier seront consultables sur le site internet des services de l'État en Lot-et-Garonne (<http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/> rubriques : Publications > Publications légales > Avis d'ouverture d'enquête publique), où chacun pourra en prendre connaissance.

Les observations éventuelles pourront être adressées par voie électronique, pendant la stricte durée de la PPVE, à l'adresse suivante : pref-enquete-publique@lot-et-garonne.gouv.fr avec pour objet « PPVE – Société La Carrière Site de Vianne ».

Seules les observations communiquées pendant la période mentionnée seront prises en compte.

À l'issue de la mise à disposition par voie électronique, la décision susceptible d'intervenir est un arrêté préfectoral pris par le Préfet de Lot-et-Garonne autorisant l'extension et le renouvellement de la carrière.

Les demandes de renseignement concernant ce dossier sont à adresser à la société La Carrière Site de Vianne – lieu-dit « Roquefon » - 47230 LAVARDAC.